

Les officiers du Premier Empire (1803-1815)

Author(s): Jacques Houdaille

Source: *Population (French Edition)*, 50e Année, No. 4/5 (Jul. - Oct., 1995), pp. 1229-1235

Published by: Institut National d'Études Démographiques

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/1534323>

Accessed: 01/12/2009 04:04

---

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=ined>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).



*Institut National d'Études Démographiques* is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Population (French Edition)*.

## LES OFFICIERS DU PREMIER EMPIRE (1803-1815)

De nombreux ouvrages s'appuyant surtout sur des mémoires de l'époque ont été consacrés aux officiers du Premier Empire. Les romanciers, par exemple Balzac dans *La Rabouilleuse*, ont décrit le sort des demi-soldes mal adaptés à la monotonie de la vie civile après douze ans de gloire militaire. Cependant, très peu d'études sur leur carrière et leur destin ont été faites à partir des registres de contrôle conservés aux archives du Ministère de la Guerre. Quel âge avaient ces *vagabonds de la gloire*, d'où venaient-ils, subirent-ils une mortalité aussi forte que celle des troupiers ? Nous essaierons de répondre à ces questions à partir d'un sondage au 20e dans tous ces registres sauf ceux des officiers de marine, de l'état-major et des commandants de citadelles.

Ces registres, dont les séries semblent à peu près complètes, sont beaucoup moins précis que ceux de la troupe. Ils ne fournissent aucun signalement physique et, ce qui est plus gênant pour notre propos, la case réservée au destin n'est pas toujours remplie. Cette négligence ne doit pas nous empêcher d'étudier la répartition par générations et par lieux de naissance des officiers, mais elle rend difficile l'estimation de leur nombre et celle des pertes parmi eux. Voici d'abord, au tableau 1, la répartition des destins dans cet échantillon anonyme (au 1/20e) de 1803 à 1814.

TABLEAU 1. – RÉPARTITION DES DESTINS DES OFFICIERS DANS L'ÉCHANTILLON ANONYME (AU 1/20<sup>e</sup>)

Destin	Effectif	%	Destin	Effectif
Morts au combat	296	19,0	Retraités avant 1814	620
Morts à l'hôpital	162	10,0	Au service avant 1814	968
Prisonniers et disparus	130	8,0	Total des survivants	1 588
Rayés à l'hôpital	6	0,5	Destin inconnu	1 101
Pertes totales	594	37,5	Autre unité	681
Total des destins connus		$594 + 1\ 588 = 2\ 182$		
% des pertes		$594 : 2\ 182 = 27\ %$		
% des pertes certaines		$\frac{286 + 162}{1\ 588 + 1\ 101} = \frac{448}{2\ 689} = 17\ %$		

**Échantillon nominatif** La proportion des destins inconnus est très forte :  $1\ 101 / (1\ 101 + 1\ 588) = 41\ %$ . Il est probable que, parmi eux, se trouvent beaucoup plus d'officiers mutés à un autre régiment ou survivants que de morts au combat ou à l'hôpital de blessures ou de maladie. Nous avons donc constitué un échantillon nominatif en relevant dans les divers registres les officiers dont le nom de famille commence par RO. Nous avons complété cet échantillon en consultant les registres de pensions, le *Bulletin des Lois* de 1816 et 1817 et la liste des morts et blessés figurant dans les tableaux de Martinien, archiviste de l'armée, publiés en 1902<sup>(1)</sup>.

(1) Voir Martinien. *Etat nominatif des officiers tués ou blessés*. Paris, 1902, 820 p.

TABLEAU 2. – DESTIN DES OFFICIERS DONT LE NOM COMMENCE PAR RO

Destin	Effectif	%	Destin	Effectif	%
Morts au combat	123	14,0	Retraités	200	23,0
Morts à l'hôpital	68	8,0	Survivants en avril 1814	414	49,0
Prisonniers et disparus	50	6,0	Total des survivants	614	
Rayés à l'hôpital	4	0,5	Destin inconnu	56	
Pertes totales	245	28,5	Autre unité	306	
Total des destins connus		245 + 614 = 859			
% des pertes		245 : 859 = 28,5 %			
% des pertes certaines		191 : 859 = 22 %			

Les pertes (certaines ou non) sont plus élevées dans cet échantillon (28,5 % contre 27 %). Nous pouvons utiliser ces résultats en appliquant ces proportions aux résultats de l'enquête anonyme (au 1/20e) (voir tableau 3).

**Les Cent Jours** D'après un sondage au 1/10e dans les tableaux de Martinien qui mentionnent les noms (mais non les prénoms) des officiers tués ou blessés, les Cent Jours auraient coûté la vie à près de 300 officiers.

Les registres de cette période ont également été dépouillés par sondage au 1/20e. Nous avons relevé 664 officiers, ce qui correspond à 13 280. Un bon nombre d'officiers au service lors de l'abdication de 1814 n'auraient pas rejoint leur corps. Parmi ceux qui restèrent fidèles à l'empereur : 260 sont portés comme morts au combat, 260 également comme prisonniers non revenus et 100 comme prisonniers revenus. Le même ouvrage mentionne les morts et blessés dans la marine et dans l'état-major. Leur nombre, d'après un sondage au 1/10e, atteindrait 560. Au total, de 1803 à 1815, il y aurait eu 10 760 + 300 + 560 # 12 000 morts au combat ou à l'hôpital de blessures ou de maladie.

**Nombre d'officiers** Il est beaucoup plus hasardeux d'avancer un chiffre sur le nombre d'officiers ayant servi sous l'Empire. Si l'on suppose que la mortalité des officiers de marine et de l'état-major fut du même ordre que dans le reste de l'armée, 12 000 / 0,17 # 71 000 officiers auraient servi dans l'armée pendant ces 12 ans. La proportion des pertes au combat ou à l'hôpital serait de l'ordre de 12 000 / 71 000 = 17 %. Elle serait plus élevée dans l'ensemble de l'armée : 480 000 / 2 025 000 = 24 %. L'écart est beaucoup plus fort si l'on tient compte des prisonniers et disparus 15 000 / 71 000 = 21 % pour les officiers et 870 000 / 2 025 000 = 42 % pour la troupe<sup>(2)</sup>. Comme on pouvait s'y attendre, les officiers souffrirent beaucoup moins des fatigues de la guerre et des épidémies, notamment celle du typhus de 1813 qui décima l'armée.

**Généralisations** On se représente volontiers l'officier de l'Empire comme un ancien soldat de la Révolution qui avait gagné ses galons à la suite d'actions d'éclat. Pour juger de l'exactitude de cette image conventionnelle, il faudrait étudier de près la carrière des officiers de nos échantillons, c'est chose

(2) Voir *Population*, 1972, 1, 27-50.

TABLEAU 3A. – RÉPARTITION PAR GÉNÉRATIONS ET PAR DESTINS DES OFFICIERS AYANT SERVI DE 1803 À 1814

Génération	Pertes*	Pensionnés avant avril 1814	Au service en avril 1814	Ensemble	% pertes
Avant 1750	3	20	0	23	13
1750-1759	11	93	6	110	10
1760-1764	20	93	23	136	15
1765-1769	96	143	63	438	22
1770-1774	179	136	217	532	34
1775-1779	96	71	194	361	27
1780-1784	72	33	151	256	28
1785-1789	81	29	199	309	26
1790-1794	35	2	99	136	26
1795-1799	1	0	16	17	6
Total	594	620	968	2 182	27

\* Morts au combat, à l'hôpital, prisonniers, disparus

TABLEAU 3B. – DESTINS RECTIFIÉS

Destins	Avec répartition des destins inconnus [1]		Total ([1] × 20)	%
Morts (batailles et hôpital)	296 + (1 101 × 0,22)	= 538	10 760	17
Prisonniers et disparus	136 + (1 101 × 0,065)	= 208	4 140	7
Retraités avant 1814	620 + (1 101 × 0,25)	= 873	17 460	28
Au service en avril 1814	968 + (1 101 × 0,49)	= 1 507	30 140	48
Total		= 3 185	62 500	100

Les destins inconnus ne représentent que :

$$\frac{56}{849 + 56} = \frac{56}{915} = 6 \%$$

possible grâce à la précision et la minutie des états de services consignés dans les *contrôles*. Nous nous bornons ici à étudier la répartition par générations des officiers dont le destin est connu et qui ne furent pas mutés. Les résultats figurent au tableau 3.

Les deux tiers de ces officiers étaient nés avant 1780 et avaient donc fait leurs premières armes avant le Consulat. Un sur quatre, à en juger par l'âge, avait servi sous l'Ancien Régime. Si l'on considère les officiers encore au service à la fin de l'Empire, la place tenue par les anciens soldats de la République reste importante (52 %). Mais la plupart des hommes parvenus à la maturité sous la Révolution avaient été pensionnés ou étaient morts au service. Les générations nées de 1770 à 1774 sont les mieux représentées dans ce groupe. Ce sont celles qui subirent également les plus lourdes pertes. Au contraire, celles nées de 1780 à 1784 fournirent relativement peu d'officiers. C'est peut-être l'effet de la paix d'Amiens en 1802 qui permit au gouvernement d'appeler moins d'hommes sous les drapeaux.

**Destin selon l'arme** Les récits de bataille, notamment celui de Victor Hugo dans *Les Misérables*, donnent l'impression que les pertes furent plus élevées dans la cavalerie ou la garde que dans les autres armes. Le tableau 4 donne la répartition des destins selon l'arme. Ces proportions ont été tirées du sondage anonyme.

TABLEAU 4. – RÉPARTITION DES DESTINS DES OFFICIERS SELON L'ARME DANS LAQUELLE ILS SERVIRENT (EN %)

Destin	Infanterie de ligne	Infanterie légère	Cavalerie	Artillerie et garde impériale
Mort au combat	15,1	16,4	9,0	7,3
Mort à l'hôpital	7,1	6,6	9,0	10,9
Prisonnier et disparu	4,6	5,1	6,3	4,2
Rayé, hôpital	0,2	–	0,9	–
Retraite avant avril 1814	29,0	34,0	38,0	14,6
Au service en avril 1814	44,0	37,9	36,8	63,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'observations	1 260	256	223	192

La proportion des morts au combat est, au contraire, beaucoup plus forte dans l'infanterie. Celle des officiers encore au service lors de l'abdication de Fontainebleau est remarquablement élevée dans la garde et l'artillerie.

**Régions d'origine** Le lieu de naissance est presque toujours indiqué dans les registres. Pour étudier la contribution des diverses régions, estimons d'abord le nombre des officiers nés en France métropolitaine. Sur 2 182 officiers de destin connu, non mutés à d'autres régiments et dont le lieu de naissance est indiqué, 15 étaient nés dans les colonies et 142 à l'étranger (frontières actuelles), soit au total 7,8 %. Il y aurait donc eu environ :  $67\ 000 \times 0,922 \approx 55\ 000$  officiers nés en France. Pour tenir compte de la population des diverses régions distinguées, nous calculons combien chacune fournit d'officiers pour 10 000 habitants. Pour ce calcul, nous avons utilisé le recensement de 1831.

Les résultats figurent au tableau 5. Nous y avons classé les régions selon le nombre d'officiers qu'elles fournirent. Pour comparaison, nous donnons aussi pour chacune la proportion moyenne des conscrits de 1827 à 1830 sachant lire et écrire. Paris vient largement en tête suivi par le Nord-Est qui, traditionnellement, fournissait à l'armée de l'Ancien Régime une forte proportion de ses soldats. L'instruction joue un rôle important. La corrélation des rangs de Pierson donne un résultat significatif à 0,1 pour 20 degrés de liberté (3,7). La Provence et la Picardie sont les seules régions qui s'écartent beaucoup de la droite de régression (voir graphique 1).

**Age aux promotions** Pour ce calcul, nous nous sommes servi du sondage nominatif qui permet de vérifier l'exactitude des dates de naissance et de nomination. Le tableau 6 donne la répartition par groupes d'âges des officiers lors de leur promotion aux grades de sous-lieutenant, lieutenant et capitaine.

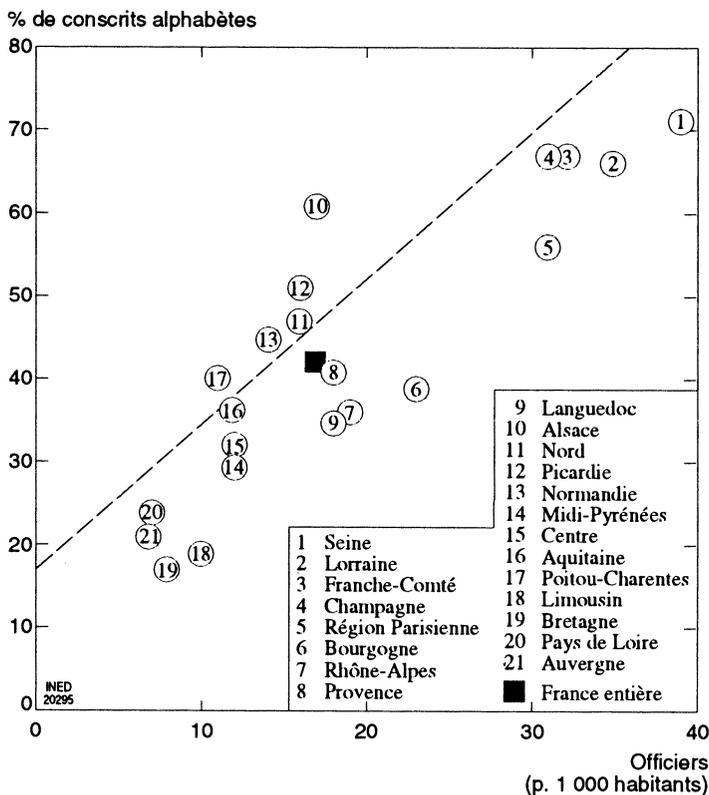
Sur un échantillon<sup>(3)</sup> au 1/100e, nous avons dénombré la proportion des officiers sortis d'une école militaire ou ayant servi aux vélites de la garde. Ceux-ci étaient, en effet, des fils de famille qui étaient allés au lycée et devaient fournir leur cheval et leur équipement. La proportion des officiers non sortis du rang évolue comme suit (tableau 7). Cette proportion diminue dans les dernières années de l'Em-

<sup>(3)</sup> Voir J. Houdaille, « Les officiers de la Grande Armée (an XII-1814). Etude par sondage au centième ». *Revue de l'Institut Napoléon*, juillet 1968, n° 108, 109-117.

TABLEAU 5. – NOMBRE D'OFFICIERS POUR 10 000 HABITANTS DE CHAQUE RÉGION  
ET PROPORTION DES CONSCRITS SACHANT LIRE ET ÉCRIRE

Régions	Officiers p. 10 000 habitants	Proportion des conscrits sachant lire et écrire		Régions	Officiers p. 10 000 habitants	Proportion des conscrits sachant lire et écrire	
		%	Rang			%	Rang
1 – Seine	39	71	1	12 – Picardie	16	51	7
2 – Lorraine	35	66	4	13 – Normandie	14	45	9
3 – Franche-Comté	32	67	2	14 – Midi-Pyrénées	12	30	17
4 – Champagne	31	67	2	15 – Centre	12	31	16
5 – Région Parisienne	31	56	6	16 – Aquitaine	12	36	12
6 – Bourgogne	23	39	12	17 – Poitou-Charentes	11	40	11
7 – Rhône-Alpes	19	36	13	18 – Limousin	10	19	20
8 – Provence	18	41	8	19 – Bretagne	8	17	21
9 – Languedoc	18	35	15	20 – Pays de Loire	7	24	18
10 – Alsace	17	61*	5	21 – Auvergne	7	21	19
11 – Nord	16	47	8	France entière	17	42	

\* Bas-Rhin seulement.



Graphique 1. – Corrélation entre nombre d'officiers et instruction par région

TABLEAU 6. – RÉPARTITION P. 1 000 DES ÂGES LORS DES PROMOTIONS

Groupes d'âge	Sous-lieutenant	Lieutenant	Capitaine
Avant 20 ans	63	16	0
20-24 ans	157	133	60
25-29 ans	245	227	120
30-34 ans	189	258	241
35-39 ans	264	242	326
40-44 ans	57	78	217
45-49 ans	6	23	12
50 ans et plus	19	23	24
Total	1 000	1 000	1 000
Âge moyen	31,1 ans	32,5 ans	35,8 ans

TABLEAU 7. – PROPORTION D'OFFICIERS NON SORTIS DU RANG

Époque de la promotion au grade de sous-lieutenant	%
Avant 1804	0,9
1804-1806	19,3
1807-1809	15,0
1810-1812	11,0
1813-1815	6,6

TABLEAU 8. – MONTANT ANNUEL DES PENSIONS

Grade	Montant (en francs)	Nombre d'observations
Sous-lieutenant	584	86
Lieutenant	753	135
Capitaine	960	254
Commandant (chef de bataillon et colonel)	1 350	63

pire. Du fait du désastre de Russie, on doit recourir de plus en plus à des hommes sortis du rang.

**Les pensions** Elles figurent au *Bulletin des lois* que l'on peut compléter grâce à des listes de pensionnés conservées aux archives de l'armée, qui furent dressées au début de la Restauration. Nous n'avons fait cette recherche que pour l'échantillon nominatif des noms commençant par les lettres RO. Elles s'élèvent beaucoup avec le grade, comme le montre le tableau 8. A l'époque, un ouvrier agricole gagnait 500 F par an et un ouvrier en ville 900 F environ<sup>(4)</sup>. Le gouvernement de Louis XVIII ne se montra donc pas très généreux envers les sous-lieutenants et les lieutenants.

<sup>(4)</sup> D'après C. Borgal. *De quoi vivait Gérard de Nerval*. Paris, 1950, p. 29.

**Conclusion**<sup>(5)</sup> Les résultats que nous présentons ici proviennent de deux sondages. Le second, qui est nominatif, pourrait être étendu, mais au prix d'un travail considérable. Il serait intéressant de savoir ce que firent, une fois revenus dans la vie civile, les quelque 50 000 officiers qui avaient survécu aux campagnes de l'Empire.

Il ne peut s'agir, pour le moment, que de leur carrière militaire. Les pertes sur le champ de bataille furent fortes par rapport à celles que subirent les troupiers. Parmi ceux-ci, elles portent sur moins de 5 % des effectifs, soit environ 3 fois moins que chez les officiers. Les décès par maladie ou les disparitions sont, au contraire, relativement peu nombreuses chez les officiers. La mortalité au combat est plus forte dans l'infanterie que dans les armes considérées comme nobles (cavalerie, artillerie, garde).

L'âge à la nomination au rang d'officier est plus élevé que ne le fait penser le mythe de la Grande Armée. En fait, les deux tiers de ces officiers provenaient de l'armée révolutionnaire. Le niveau d'instruction semble avoir joué un grand rôle pour sélectionner les hommes. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Les guerres de l'Empire se déroulèrent à une époque où moins de 40 % des Français savaient lire et écrire et un officier illettré ne pouvait transmettre les ordres écrits qu'il recevait. De ce fait, Paris et les régions du Nord-Est fournirent un contingent d'officiers beaucoup plus élevé que les régions situées au-dessous de la ligne St-Malo-Genève où la proportion d'illettrés était forte.

Jacques HOUDAILLE  
INED



## LE RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION PARISIENNE ENTRE 1975 ET 1990

En 1990, 1 081 886 parisiens avaient emménagé durant les 8 dernières années dans leur logement actuel, soit la moitié de la population de la ville. Ce chiffre traduit l'importance des mouvements d'habitants qui, régulièrement, déménagent, changent de quartier dans la ville, voire de commune ou de département. Parmi ceux qui n'occupaient pas le même logement lors du recensement précédent, 46 % résidaient déjà dans Paris. La « mobilité de rotation interne » a bien été mise en évidence par l'enquête réalisée en 1992 par l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP) [1]. Portant sur les mouvements d'habitants enregistrés l'année précédente à partir du fichier des compteurs EDF, cette étude permet d'affiner les résultats du recensement. On y lit ainsi que 55 % des emménagés récents vivaient auparavant à Paris, dont 3 % dans le même immeuble, 17 % dans le même arrondissement et 35 % dans un autre arrondissement. C'est dire l'importance des échanges intérieurs, même si l'apport démographique de l'immigration<sup>(1)</sup> reste non

---

(5) Nous remercions ici Madame Marthe Reybaud, qui a assuré une grande partie des dépouillements, et Madame Jeannine Kerroc'h qui s'est chargée, avec beaucoup de compétence et de patience, de la dactylographie et a fait de judicieux commentaires sur le texte.

---

(1) Par immigration, on entend l'installation de personnes qui ne résidaient pas dans la commune auparavant, quelle que soit leur provenance.